

L'an deux mille vingt, le neuf décembre, à quatorze heures trente, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-cinq novembre deux mille vingt, s'est réuni en session ordinaire à La Cadière d'Azur sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Objet : *Demande de subvention Développement de l'offre éducative : sensibilisation et appropriation du territoire*

Délibération N° 278-2020

Membres en exercice : 35

Membres présents : 17

Pouvoirs : 8

Excusés, absents : 10

Secrétaire de séance : Robert DELEDDA

Présents(es):

Laurence BRULEY

Philippe SCHELLENBERGER

Frédéric CÔTE

Robert DELEDDA

Michel GROS

Hervé THEBAULT

Simone CALLAMAND

Mikaël SCHNEIDER

Carine PAILLARD

Gilles-olivier PAYAN

Jean-Yves DOLISI

Christian OLLIVIER

Claude FABRE

Helene VERDUYN

Suzanne ARNAUD

Andrée SAMAT

Véronique DELFAUX

Pouvoirs :

Monsieur Roger ANOT, délégué de la commune de Belgentier, a donné pouvoir à Madame Simone CALLAMAND, déléguée de la commune de Méounes-lès-Montrieux ;

Monsieur Henri BERGE, délégué de la commune de Gémenos, a donné pouvoir à Monsieur Claude FABRE, délégué de la commune de Saint-Zacharie ;

Monsieur Jacques PAUL, Maire et délégué de la commune de La Celle, a donné pouvoir à Monsieur Michel GROS, Maire, Président et délégué de la commune de La Roquebrussanne

Monsieur Patrice TONARELLI, Maire et délégué de la commune de Rougier, a donné pouvoir à Madame Carine PAILLARD, Maire et déléguée de la commune du Plan d'Aups Sainte-Baume ;

Monsieur Marc LAURIOL, délégué au Conseil Départemental du Var, a donné pouvoir à Madame André SAMAT, déléguée au Conseil Départemental du Var ;

Madame Patricia SAEZ, déléguée au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, a donné pouvoir à Madame André SAMAT, déléguée au Conseil Départemental du Var ;

Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Véronique DELFAUX, déléguée de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Monsieur Robert BENEVENTI, délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Véronique DELFAUX, déléguée de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Excusés(es), absents(es) :

Madame Laetitia TREMOUILHAC ; Monsieur Vincent AYALA ; Madame Laurence GAUD ; Madame Monique CHAMLA ; Madame Cathy SILVU ; Madame Sophie LE METER; Madame Virginie PHELIPPEAU ; Monsieur Jean-Michel CONSTANS ; Monsieur Bruno AYCARD ; Monsieur Didier REAULT.

Vus :

- Le code général des collectivités territoriale ;
- Les statuts du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Sainte-Baume ;
- La stratégie éducative du Parc naturel régional de la Sainte-Baume, en cours de finalisation,

Contexte :

Afin de promouvoir son action pour l'éducation à l'environnement et au territoire au plus large public (du grand public au public scolaire), le Parc naturel régional de la Sainte-Baume souhaite reconduire son action « les Rendez-vous du Parc » ainsi que commencer la mise en place de sa stratégie éducative dont sa finalisation est prévue en 2021.

Objectifs de l'action :

- Renouveler l'édition « les Rendez-vous du Parc » pour l'année 2021. Avec la mise en place de sorties organisées par le Parc naturel régional de la Sainte-Baume sur différentes thématiques durant la période d'avril à décembre 2021
- Construire avec ses partenaires des séances pédagogiques à destination des cycles 2 et 3
- Mettre en place une formation thématique à destination des professionnels du territoire
- Acquisition d'outils d'étude naturaliste pour mettre à disposition des enseignants pour l'utilisation avec une classe, dans le cadre de dispositifs scolaires *in situ*
- Création d'un outil pédagogique de sensibilisation au risque d'incendie (public extrascolaire)

Porteur de l'action :

Le syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Sainte-Baume porte la coordination et l'animation de la démarche. L'offre de sorties grand public ainsi que les différentes actions pédagogiques sera assurée par ses différents partenaires (acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable principalement).

Budget prévisionnel de l'action :

Dépenses		Recettes	
Sorties à destination du grand public	5 000	Région PACA	19 600
Construction offre pédagogique cycles 2 et 3	4 900	PNR Sainte-Baume	4 900
Formation à destination des professionnels	3 200		
Outils naturalistes	3 500		
Outil pédagogique risque incendie	3 000		
Frais de personnel	4 900		
Total TTC	24 500 €	Total TTC	24 500 €

Le Comité Syndical, oui l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- D'autoriser le Président à effectuer une demande de subvention en fonctionnement pour action spécifique auprès de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- D'engager toutes les démarches administratives et financières relatives à cette opération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Président

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'Conseil régional de la Sainte-Baume' at the top and 'syndicat mixte' at the bottom, with a central emblem.

Michel GROS